

## CONSEIL. Le budget voté, avec (déjà) un petit parfum de 2020

Les élections municipales n'ont lieu qu'en 2020 mais elles se font déjà sentir au conseil. Cela s'est vu lors du vote du budget.

« Cela ressemble à un lancement de campagne ». La phrase de David Samzun s'adresse à William Duval, mais elle note bien l'ambiance qui a parcouru le vote du budget 2018 vendredi 9 février. À un peu plus de deux ans de l'échéance, il va falloir s'y faire : les prochaines élections municipales vont s'immiscer dans les débats du conseil municipal. Avec les punchlines qui vont avec.

« Depuis votre arrivée au pouvoir, Saint-Nazaire a mis un genou à terre ». Celle-là est signée William Duval. L'élu du centre-droit n'a de cesse de répéter que « le programme coûteux » d'investissement du maire lui « fait peur », « une légèreté en matière de gestion ». À la réponse/question de David Samzun - « à ma place, comment financeriez-vous votre projet ? » -, l'élu rappelle que « Joël Batteux y arrivait ». « Vous êtes devenu le défenseur des mandats de Joël Batteux ! », s'exclame le maire.

### Faux débat sur Silène

Autre moment de tension entre les deux hommes sur un sujet récurrent : Silène. Leur désaccord est connu : le maire combat avec force la réforme de la baisse des APL qui mettrait à mal les finances du bailleur social ; l'élu d'opposition soutient que Silène peut se le permettre. Là n'était pourtant pas la question de leur joute vendredi : William Duval souhaitait que le maire participe à un débat sur cette question, « de-



Le chantier de l'Alvéole 12 coûtera encore plus de 3 millions à la Ville en 2018

vant la presse ». Le maire accepte le principe du débat mais veut le faire « là, maintenant : vous avez la parole ». « Non, répond le conseiller municipal. Vous avez accepté le principe, nous le ferons ».

### Regroupement ?

Jean-Michel Texier, du groupe Modem, s'est tenu à une intervention beaucoup plus technique sur le budget. « Nous ne voyons pas les recettes liées à la surtaxe sur les résidences secondaires », note l'élu.

Le maire y a vu en tout cas « un regroupement » dans les groupes d'opposition du centre et de la droite pour les municipales : a-t-il prêché le

faux pour savoir le vrai ? Ce seraient en tout cas des retrouvailles entre les deux groupes, colistiers en 2014 derrière Ludovic Le Merer. Difficile de savoir comment se place le

mouvement En marche : son représentant Pierre-Yves Vincent était absent et n'a pas donné de pouvoir.

Coralie Durand

### L'inquiétude

Des questions de fond demeurent sur le budget municipal. Le maire a beau se targuer d'investir 43 millions d'euros « sans aucune augmentation de la pression fiscale », il n'a pas non plus caché ses inquiétudes sur les non-réponses de l'État. « C'est quand même incroyable, un État qui donne un échéancier, sans les règles du jeu ». Dans son viseur, la loi de finances 2018, qui limite à 1,1 % les dépenses de quelque 380 collectivités locales en France, dont Saint-Nazaire. « J'ai rencontré il y a peu la préfète pour lui poser des questions concrètes : quelle sera par exemple notre capacité à nous endetter ? Je n'ai pas eu de réponse ».

## Budget : les chiffres à retenir

### Les grandes lignes

Le budget principal de la Ville représente 151 millions d'euros. Hors dette, cela donne 97,1 millions pour le fonctionnement, 41,9 millions pour l'investissement.

### Le fonctionnement

Les charges de personnel représentent un peu plus de 56 millions d'euros. Un chiffre en hausse d'un million par rapport à l'an dernier. La municipalité ne cache pas son intention de s'attaquer à cette croissance, en réfléchissant à l'évolution de la masse salariale. « À chaque départ d'agent de la collectivité nous continuerons à analyser précisément la situation afin de ne pas systématiser les remplacements, en s'interrogeant à chaque fois sur les besoins des services au regard du niveau de service attendu ». Le personnel (et les usagers) doit donc s'attendre à des changements dans les mois à venir.

### Les investissements en 2018

Parmi les grands projets qui verront le jour cette année, notons l'ouverture de l'Alvéole 12, la salle associative qui remplacera la salle Jacques-Brel, à partir de septembre (3,1 M €) ; les travaux du front de mer (3,5 M €) ; la réhabilitation des logements foyers (1 M €) ; la reconstruction de la gare (1,5 M €). L'entretien du patrimoine représente 16,6 millions d'euros, dont 2,4 pour le patrimoine scolaire (dont le siège OMI qui doit accueillir l'ensemble des services jeunesse-éducation) et 3,1 pour le sportif (plaine des sports, terrain de foot synthétique à Méan...). Tout ce qui concerne l'espace public, c'est-à-dire l'entretien des chaussées, des trottoirs, l'éclairage public coûtera plus de 5 millions d'euros.

À noter que le budget de Saint-Nazaire côté Plages a augmenté de 330 000 €.

### La dette

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est de 53 963 004 €, une dette « très faible », estime l'adjoint Martin Arnout. Cela est dû à des taux d'intérêt toujours historiquement bas, qui favorise le recours à l'emprunt. William Duval a demandé plusieurs fois « quelle était la dette par habitant en 2014 ». Réponse de l'adjoint : « Vous pouvez poser vos questions en commission » - « Il ne sait pas. Il est adjoint et il ne sait pas », a soufflé le conseiller municipal centre-droit à ses voisins de table. Suffisamment fort pour que tout le monde entende.

### Les taux d'imposition

Les taux d'imposition locale ont été votés : 18,04 % pour la taxe d'habitation ; 21,61 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ; 66,75 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ils restent inchangés « depuis 2011 ».

C. D.